



# RETRAITES

CHS VINATIER

**Il faut obtenir le recul du gouvernement !  
Il faut obtenir le retrait du projet de loi !  
Il faut obtenir la prise en compte de nos revendications !**

**Le 15 septembre des actions partout en France à l'appel de l'intersyndicale.**

**Sur Lyon : rassemblement de 11h 30 à 13h 30 Place Bellecour**

Débrayage de 11h 30 à 14h 30 – Rappel : vous pouvez faire 1h, 2h, etc de grève.

Seul le temps non travaillé est décompté, c'est la loi.

**A l'issue de celui-ci nous nous rendrons au siège de l'UMP,  
25 rue Edouard Herriot, Lyon 2ème**

**Le 23 septembre Grève et Manifestation Rassemblement à 10h 30  
Place Ambroise Courtois – Métro Lumière – en direction de la place  
Bellecour**

**Le cortège CGT sera situé de la place Courtois à la manufacture des tabacs.**

**Préavis de grève national de 24h déposé par les organisations syndicales  
CGT, CFDT, CGC, CFTC, FSU, UNSA, FO, Solidaires**

Pour ce qui nous concerne nous souhaitons que le mouvement de grève se reconduise jusqu'au retrait du projet et jusqu'à la prise en compte de nos revendications. Les richesses créées dans notre pays sont énormes, c'est tous les salariés de ce pays qui les créent, ils doivent tous en bénéficier.

**Pour information:** l'"aristocratie financière" en France représente environ 100.000 familles qui, à elles seules, détiennent plus de 40% des richesses de notre pays. C'est 1% de la population qui détient plus de 40% des richesses !

**Oui il faut des créations d'emplois aussi bien dans le privé que dans les services publics !**

De partout les conditions de travail deviennent de plus en plus catastrophiques et la précarité complètement insupportable.

**Oui il faut des augmentations générales de salaire avec immédiatement 300 € mensuels pour tous d'augmentation !**

**Oui le projet de loi sur la retraite doit être retiré et nos revendications prises en compte !**

- retrait du projet de loi sur les retraites et un droit à un départ à la retraite dès 60 ans (et 55 ans pour les travaux pénibles) avec : arrêt de l'allongement de la durée de cotisation.
- retour à 37,5 annuités avec la prise en compte des années d'études et d'apprentissage.
- maintien de la catégorie active de la CNRACL.
- maintien du calcul sur les 6 derniers mois pour le public et le retour aux 10 meilleures années pour le privé.
- retrait des réformes Balladur de 1993 et Fillon de 2003
- maintien des droits à la retraite pour les mères au bout de 15 ans et 3 enfants
- refus des retraites par capitalisation.
- suppression des exonérations de cotisations patronales (celles-ci représentaient 32 milliards d'euros en 2008 selon la cour des comptes).
- pas de pensions inférieures au SMIC.....

**Mobilisons-nous tous et préparons-nous à ce que ça dure!  
La lutte et la grève c'est le seul moyen pour les salariés d'investir sur l'avenir!**